Compte-rendu de la 47^{ème} réunion du Comité d'Entreprise du CFAI Alsace Le 06 septembre 2012 de 09 h 15 à 12 h

PRESENTS:

Direction: M. François AECK, Mme Nathalie GROSS.

Membre du CE premier collège: Marina HOST.

Membres du CE deuxième collège: David FERNANDEZ, Joël PETERSCHMITT, Fabrice SIMONKLEIN.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 03/07/2012

Le compte-rendu de la réunion CE du 03/07/12 est approuvé par tous les membres.

2) Effectifs salariés du CFAI

Le CFAI compte 73 salariés permanents : soit 27 administratifs, 39 formateurs permanents, 6 techniciens et personnel de service, 1 apprenti, pas de prévision quant au nombre de formateurs vacataires.

3) Rentrée 2012 et informations sur les effectifs apprentis au 05/09/2012

Remise par le Directeur du tableau des « effectifs provisoires d'apprentis pour la rentrée 2012 ». A cette date, il y a 1251 apprentis inscrits, la rentrée est bonne. En estimant les apprentis arrivant encore et les ruptures de contrats possibles, l'objectif budgétaire préparé sur 1205 apprentis au 31/12/2012 devrait être confortablement respecté. Répartition des effectifs apprenant : 819 en CFAI, 283 en école d'ingénieur, et 149 apprenants par délégation dans d'autres établissements.

4) Renouvellement des membres du CHSCT au 11/10/2012

La direction convoque les délégués du personnel et organise l'élection des nouveaux membres du CHSCT pour le 11/10/2012. Trois salariés sont éligibles dont 1 mandat est réservé pour le collège « cadres ». Le dépôt des candidatures est souhaité pour le 28/09/12. Les membres du CE décident de voter à la majorité absolue pour les listes de candidats.

5) Le Refus du Responsable Informatique d'installer un logiciel du CE, concernant le droit du travail, au secrétaire du CE sur le poste de travail (PC CFAI) qu'il utilise, pose la question des locaux et du matériel mis à disposition par le CFAI au CE

Joël PETERSCHMITT rappelle que dans un souci de rationalisation des moyens il avait été décidé en CE que les élus utiliseraient les moyens bureautiques suffisants déjà en leur possession pour mener à bien leur mission, ce qui jusqu'à aujourd'hui était le cas. Il explique que le service informatique lui a refusé l'installation d'un logiciel du code du travail acheté par le CE pour le CE. François AECK répond que pour des raisons de sécurité informatique, le logiciel n'a pas pu être installé. Joël PETERSCHMITT pose la question des moyens du CE et convient avec la direction que le service informatique accèdera aux demandes légales du CE. IL demande également qu'une ligne téléphonique et informatique soit mise à disposition comme il se doit.

6) Rapport d'Activité 2011 du CFAI ALSACE

Remise par le Directeur du document « rapport d'activité CFAI ALSACE 2011 ». Ce document est traditionnellement présenté à l'AG du CFAI ALSACE avec le bilan.

7) Bilan comptable 2011 du CFAI ALSACE

Présentation par Nathalie GROSS du bilan comptable (comptes certifiés par le commissaire aux comptes et présentés à l'assemblée Générale). Sur un produit de 9.2M€ un excédent de 0.267M€ a été dégagé. A la vue de l'avance de trésorerie les délégués constatent que la situation est pérenne.

Coût moyen d'une formation sur un effectif de 1158 apprenti: 7667€

Coût moyen de l'heure de formation : 10,62€

8) Bilan des en cours du plan de formation 2012

Présentation par la direction des en cours du plan de formation. Au 16/08/12 : 93 % des formations validées par la Direction ont été réalisées.

Les délégués auraient souhaité avoir la liste complète des formations demandées par les salariés pour donner leur avis. Fabrice SIMONKLEIN signale que des demandes de salariés sont restées vaines et souhaite à l'avenir qu'une réponse leur soit apportée.

16/10/2012

9) Orientations générales du plan de formation 2013

Présentation par la Direction du document « orientations générales du plan de formation 2013 ».

Les axes principaux sont les suivants :

- -actions collectives et obligations réglementaires (SST, CHSCT...);
- actions individuelles (formations informatiques et bureautiques, formations techniques, formations pédagogiques et autres (en lien ou non avec l'Académie de Strasbourg), formations effectuées en DIF, bilans de compétences, VAE). David FERNANDEZ demande si la formation sur YPAREO, des responsables de centres est prévue .La Direction n'a pas l'information.

Les demandes de formation peuvent être faites, par les salariés, lors des entretiens professionnels qui auront lieu prochainement et une réponse leur sera donnée par le responsable hiérarchique et un récapitulatif de ces demandes sera présenté au CE pour le 31/12/12 au plus tard.

Prochaine réunion CE: le jeudi 11 octobre 2012 au CFAI de Colmar.

Le Secrétaire Joël PETERSCHMITT